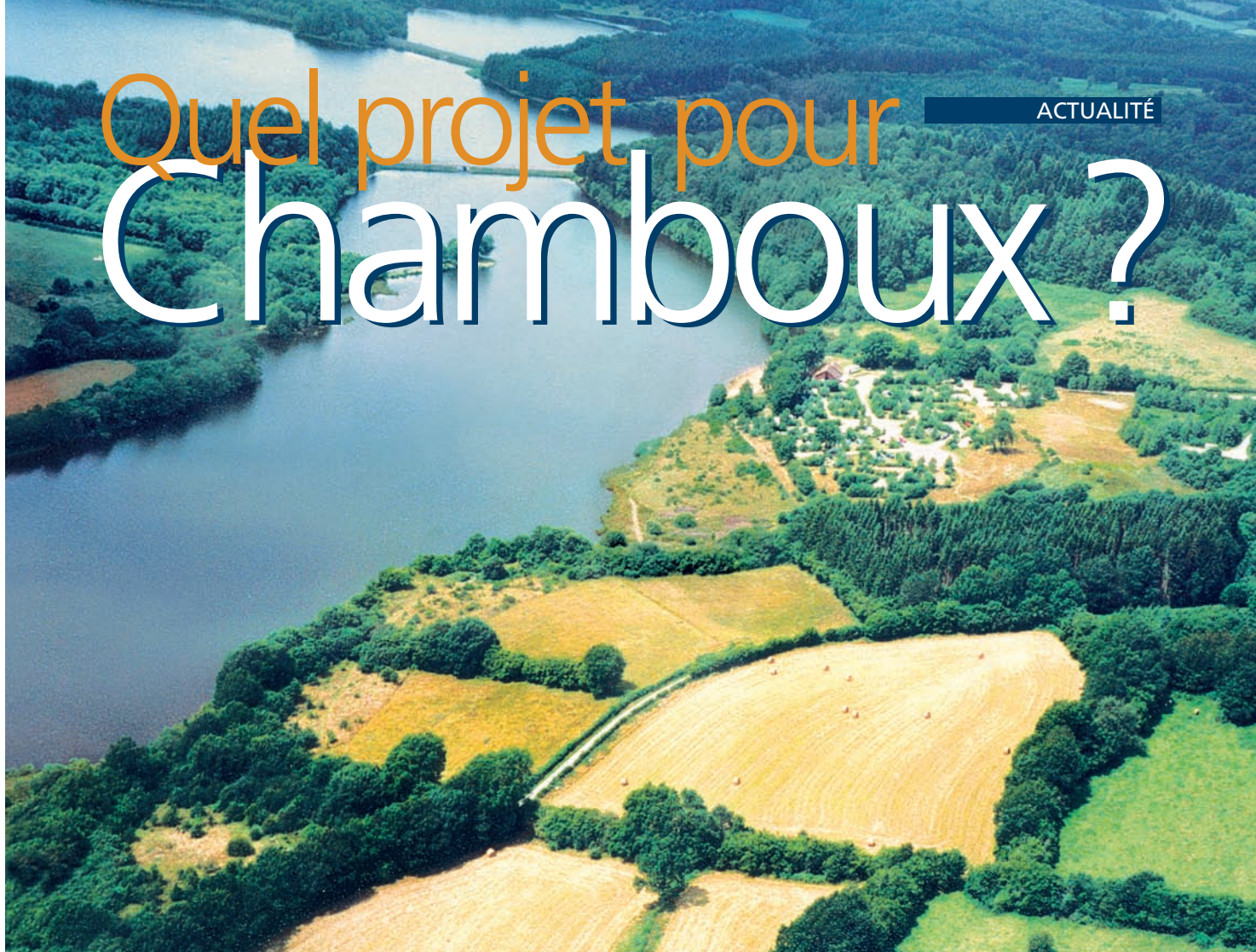


Quel projet pour Chamboux ?

ACTUALITÉ



Au nord-est du Morvan, à quelques kilomètres de Saulieu, sur le territoire de la petite commune de Saint Martin de la Mer (240 habitants), fut construit voici une quinzaine d'années le réservoir de Chamboux. Dans la haute vallée du Ternin, cette retenue constitue la réserve d'eau potable pour la population de 19000 habitants des marges occidentales de la Côte d'Or. Depuis quelques mois, est évoqué le projet d'implantation d'un "écovillage" aux abords immédiats du plan d'eau. A l'origine de ce projet, le groupe "Pierre et Vacances" spécialisé dans l'immobilier destiné au tourisme et aux loisirs. Sur 25 hectares appartenant au Syndicat intercommunal qui gère le plan d'eau, seraient construites 300 maisons individuelles représentant un potentiel de 800 à 1000 résidents. A ce projet immobilier viendrait s'adjoindre la création d'un centre ludoaquatique.

Si de tels aménagements devaient se concrétiser, les conséquences, dans un proche avenir, seraient considérables pour toute la région de Saulieu et les communes environnantes, tant pour l'économie locale que pour l'environnement au sens large.

On comprend qu'un tel projet ne puisse laisser indifférent et qu'il génère bon nombre d'interrogations et des réactions, d'abord pour les habitants des hameaux les plus proches mais aussi dans toute la région.

a) aspect économique du projet :

- cohérence, fiabilité et pérennité du projet
- avec quel financement ? (part du financement public)
- importance des retombées sur l'emploi ?
- quels seront les véritables bénéficiaires ?

b) aspect environnemental :

- qu'est ce qu'un "écovillage" ?
- qu'advient-il du cadre de vie des habitants des hameaux existants ?
- Comment intégrer un tel ensemble dans le site ?
- Un tel projet est-il compatible avec la nouvelle Charte du Parc qui préconise un tourisme diffus dans de petites unités ?
- Un centre ludoaquatique est-il compatible avec une réserve d'eau potable ?
- Importance de l'investissement concernant l'élimination des eaux usées vers Saulieu ?

Sans remettre en cause la représentativité des élus et leur accord unanime, toutes sensibilités politiques confondues, nous pensons à Vents du Morvan que seule une information approfondie sur la transparence du projet, ses implications et ses conséquences, serait susceptible d'enrichir un débat responsable et d'éviter toute polémique ou récupération partisane.

Nous envisageons de réaliser un dossier sur ce projet. Nous attendons les avis, les questions, les remarques de tous ceux qui se sentent concernés : élus, responsables d'associations, habitants...

Envoyez vos textes avant le 1^{er} septembre à
Vents du Morvan Magazine
LPA du Morvan - Rue Pierre Mendès France
58120 Château-Chinon